



ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES

LE TÉLÉPHONE MOB



LE MINISTÈRE FRANÇAIS DE LA SANTÉ
RECOMMANDE DE NE PAS AUTORISER
L'USAGE DU TÉLÉPHONE PORTABLE
AUX ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS.

L'utilisation du téléphone mobile serait-elle dangereuse pour la santé ? Cette question lancinante se pose depuis les débuts du mobile. Les conclusions définitives dans les prochains mois de la vaste étude épidémiologique baptisée Interphone sont très attendues.

Vingt ans après son apparition sur le marché français, le téléphone mobile est l'objet de toutes les rumeurs et de toutes les polémiques. Quand certains chercheurs dénoncent le danger des ondes électromagnétiques ayant envahi notre environnement, d'autres spécialistes restent sceptiques quand au risque pour notre santé lié à l'utilisation du téléphone portable... Qui faut-il croire ? Une chose est sûre, les ondes sont partout avec le développement des technologies sans fil (téléphones portables, Wifi, etc.). Le succès du téléphone mobile a même dépassé toutes les prévisions. Déjà, en mai 1999, selon l'Insee, 28 % des ménages étaient dotés du téléphone portable. Aujourd'hui, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) recense 56 millions d'abonnés sur 63,6 millions de

Français, soit un taux de pénétration de 85,6 % ! Au cours des dernières années, les téléphones « bibandes » utilisaient indifféremment les fréquences de 900 et 1 800 MHz, alors que les dernières générations de téléphones portables 3G font appel à des champs de radiofréquence de 1 900 et 2 100 MHz. Depuis leur apparition, les évolutions technologiques des téléphones portables ont permis une réduction du niveau des expositions des utilisateurs, notamment grâce à une diminution de la puissance maximale des téléphones et à un meilleur contrôle de la puissance nécessaire au bon fonctionnement des appareils au cours des appels.

Des ondes cancérogènes ?

Lancée en 2000 par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) qui collabore avec



IL SONNE L'ALERTE

“ Limiter l'utilisation chez les plus jeunes semble être une mesure de prudence. Mais je n'irai pas jusqu'à bannir le téléphone mobile chez les jeunes car c'est un outil important en cas d'urgence, pour le contact avec la famille. ”

►► L'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'étude Interphone a pour objectif principal d'établir si les ondes de radiofréquence émises par les téléphones mobiles sont cancérogènes. Et, ensuite, de déterminer si le portable accroît le risque de cancer chez ses utilisateurs. « Il s'agit de la plus vaste enquête épidémiologique internationale qui rassemble des études menées, sur quatre à cinq années, dans treize pays : Allemagne, Australie, Canada, Danemark, Finlande, France, Israël, Italie, Japon, Nouvelle-Zélande, Norvège, Royaume-Uni et Suède, explique le professeur Elisabeth Cardis, épidémiologiste au Centre de recherche d'épidémiologie pour l'environnement (Creal*) de Barcelone, coordinatrice de l'étude. Quand on a lancé Interphone, le téléphone mobile était bien moins utilisé qu'aujourd'hui. On voulait cibler la

population la plus "consommatrice" de téléphone portable dans les années 90, en l'occurrence les businessmen. » Les effets de l'utilisation du téléphone mobile ont donc été comparés chez les porteurs de différentes tumeurs (2 600 gliomes, 2 300 méningiomes, 1 100 neurinomes du nerf acoustique, 400 tumeurs de la glande parotide), âgés de 30 à 59 ans, et chez des personnes indemnes.

Augmentation des tumeurs bénignes

« Dans les études où les utilisateurs de téléphones mobiles à long terme sont les plus nombreux, on observe une augmentation possible du risque de gliome (tumeur maligne du cerveau) et de neurinome de l'acoustique (tumeur non cancéreuse, mais invalidante, du nerf auditif) du côté de la tête où ces

personnes utilisaient leur portable. En revanche, nous ne savons pas si cette association observée est causale où s'il s'agit d'un biais de mémorisation, car les patients, cherchant une explication à leur maladie, pourraient surévaluer, dix ans plus tard, leur usage du portable du même côté de la tumeur. »

D'après les premiers résultats déjà publiés dans le cadre de l'étude Interphone par certains pays participants, il n'y aurait aucune augmentation du risque pour une utilisation régulière depuis moins de dix ans. En revanche, pour une utilisation à long terme (plus de dix ans), certaines études indiquent une augmentation significative des tumeurs bénignes (les neurinomes de l'acoustique) et un risque de gliome (tumeur maligne) significativement accru.



LES ANTENNES RELAIS SUR LE BANC DES ACCUSÉS

En réponse aux inquiétudes des associations de riverains d'antennes mobiles et des organisations non gouvernementales (ONG) s'est tenu le 23 avril ce qu'on appelle déjà « le Grenelle des ondes ». La table ronde a réuni une cinquantaine de représentants d'organismes publics, d'opérateurs de téléphonie mobile, d'ONG, de syndicats, ainsi que des parlementaires, élus locaux et personnalités

qualifiées. A cette occasion, la secrétaire d'Etat à l'Ecologie, Chantal Jouanno, a mis en avant l'idée de « suspendre l'implantation de nouvelles antennes » en attendant le résultat de l'étude de l'agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (Afsset) qui doit remettre un nouvel avis en septembre prochain au gouvernement. Une telle mesure, réclamée par les ONG, nécessiterait

« un arbitrage interministériel », a cependant précisé Chantal Jouanno. Pour la ministre de la Santé et des Sports, Roselyne Bachelot-Narquin, la priorité du gouvernement reste la téléphonie mobile : « Il existe un gros bagage scientifique démontrant l'existence d'incertitudes sur les impacts sanitaires des téléphones portables. Ce n'est pas le cas pour les antennes relais. »

Dans l'attente des résultats définitifs de cette étude prévue dans les prochains mois, certaines précautions ont été recommandées, notamment par le ministère français de la santé comme de maintenir le téléphone à plus d'un mètre pendant les communications ou encore de ne pas en autoriser l'usage aux

56
millions de Français ont un abonnement à un opérateur de téléphonie mobile.

enfants de moins de 12 ans. *« Limiter l'utilisation chez les plus jeunes semble être une mesure de prudence. Mais je n'irai pas jusqu'à bannir le téléphone chez les jeunes car c'est un outil important en cas d'urgence, pour le contact avec la famille. Je préconise une utilisation raisonnée et les encourage à utiliser des kits mains libres »,* conclut le

professeur Elisabeth Cardis. D'autres études internationales concernant les effets des ondes émises par les téléphones mobiles ont démarré en Europe du Nord. Par exemple, quatorze pays, dont la plupart ont participé à Interphone, lancent maintenant l'étude Mobikids, financée par la Commission européenne, pour évaluer l'effet de l'exposition aux ondes de radiofréquence lors de l'enfance et de l'adolescence. ■

GILLES GIROT

* www.creal.cat

LES ANTENNES RELAIS SONT AU CENTRE D'UNE POLEMIQUE ENTRE LES ASSOCIATIONS DE RIVERAINS ET LES OPERATEURS DE TELEPHONIE MOBILE.

